

Etaient présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Olivier SEGUIN, Jean-Luc TROUILLOUD, Anne-Marie CHOLLET, Patricia DHERBASSY, Pascale GAUTRON, Patrice FEUGIER, Brigitte BRIEL, Gilles GAILLARD

Absents excusés Patrick FOURNIER, Chantal ROZAND Secrétaire de séance : Patricia DHERBASSY

I – Intervention de M. Philippe ALLARD de la société ATOUT FORMATION pour une présentation du défibrillateur

M. Le Maire rappelle l'achat du défibrillateur et invite M. ALLARD à présenter cet appareil. Un contrat de maintenance sera pris auprès de la société ATOUT FORMATION.

II – Délibération pour acquisition d'une parcelle de terrain (ancien jardin)

M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. et Mme TAULIER nous informant de la cession gratuite de la parcelle de 250 m² située près de l'église. La commune prendra à sa charge les frais d'acquisition et le conseil municipal charge M. le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

III - Délibération pour indemnité de l'agent recenseur :

- 1.13 € par feuille de logement complétée
 - 1.72 € par habitant
 - Remboursement des frais de déplacement
 - Prise en charge de la journée de formation
- La population a été estimée à 466 habitants.

IV Préparation des budgets d'investissement

Les opérations suivantes pourraient être inscrites au budget prévisionnel de la commune voté en mars 2016 :

A/Mise en conformité des bâtiments communaux :

- . Travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite :
 - Aménagement de la porte de la mairie
 - Remplacement d'une porte intérieure de l'église
- . Travaux de mise aux normes des installations électriques : école , salle des fêtes, cure

B/Travaux divers sur bâtiments communaux

- . Marquise mairie . Radiateurs (école, mairie)
- . Réfection de la peinture de l'appartement situé à gauche de l'entrée de la mairie
- . Revêtement de sol à la cantine (salle de restauration)
- . Toiture chambre des vannes du réservoir de la Combe (dalle actuelle fortement dégradée)

C/ Aménagement de la parcelle de 250 m² près de l'église que la commune doit acquérir

- . Des idées sont proposées par les membres du CM pour l'aménagement de cette parcelle (aire de stationnement pour personne à mobilité réduite, pelouse, banc, arbre)

D/ Matériel

- . Achat d'un photocopieur pour la mairie
- . Achat d'une épareuse (l'ancienne ayant 26 ans)

E/Voirie

Une estimation de 40 000 € a été faite par les services de la DDT suite à la visite du réseau pour réaliser :

L'entretien du réseau, revêtement chemin de la Cascade (vers maison B.PELLIN) et du chemin du Foyer au Faz, accès intérieur du cimetière, sablage du jeu de boules vers l'église, plate-forme du point propre du Faz.

F/ Forêt : une somme sera prévue pour le programme d'entretien proposé par l'ONF.

V Délibérations adoptées :

- . Demandes de subvention sur les bâtiments communaux et la voirie.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée